

JEANNE MANCE

Fille de LANGRES

L'É G É R I E du

Nouveau-Monde

Causerie proposée aux membres de l'Association QUÉBEC-FRANCE, régionale de la Montérégie, ce dimanche 21 avril 2024, par Gilbert Lévesque, A.L. en la ville de Magog, Qc. Présentation : Marie Page, membre du conseil administratif de QUÉBEC-FRANCE-MONTÉRÉGIE.

D'après nos sources historiques, Jeanne Mance quittait La Rochelle le 9 mai 1641. « **Elle partait, aux dires de la poétesse Cécile Chabot vers des pays neufs dont la beauté et l'immensité ont, paraît-il, la grâce et la pureté du monde** ».

Cécile Chabot, Ville, ô ma ville! Montréal, Éd. De la Société des Écrivains-Canadiens, 1942, pour marquer le tricentenaire de la fondation de la Ville de M O N T R É A L.

I N T R O D U C T I O N

Il y eut un rêve, un matin, un songe, il y eut des conseils avisés, il y eut des consultants, un projet hors-normes, il y eut un « visionnaire-concepteur », Jérôme le Royer de La Dauversière, il y eut un document fondateur : **LES VÉRITABLES MOTIFS DE LA FONDATION DE MONTRÉAL**, il y eut le fameux trio champenois : MANCE, MAISONNEUVE, BOURGEOYS. S'ensuivit alors la générosité d'une pléthore de donateurs parisiens qui, sans avoir jamais reçu l'aval de la Cour Royale de France, allaient donner naissance à une ville, au Nouveau-Monde; laquelle porterait le sceau identitaire d'une volonté céleste et mariale. Mais enfin, sans toutefois anticiper, sentir que, dans ce projet grandiose, il y eut des « présences », que certaines resteront secrètes, que d'autres émergeront aux fins d'enrichir et de faire l'Histoire. En attendant, la seule disposition qui vaille : TROUVER, CHERCHER, SENTIR, ATTENDRE, dans l'Espérance et la confiance. Quelle singulière attitude, quelle désarmante impression : comme s'il s'agissait d'entendre la mer au fond d'un coquillage. Bref, comme l'écrit Philip DELERM : « Croire à tous les ailleurs, principe de survie sur terre ».

PRIMO, la première question qui se pose, est la suivante; elle est le fruit de l'interrogation d'un historien de chez-nous, Camille Bertrand, lequel eut le privilège d'être publié chez PLON, à Paris, dans les années cinquante. Et que révèle-t-il sinon que : « N'est-il pas étonnant qu'à trois mille kilomètres au-delà des mers, dans une petite ville de province, un modeste percepteur d'impôts ait formé le projet de fonder une ville française, dans l'Île de Montréal; et surtout qu'il ait réussi son audacieuse entreprise sans être

jamais venu au Canada. Tout cela se passe entre 1630 à 1641, dans une atmosphère étrange, au milieu de circonstances mystérieuses que l'Histoire impartiale ne peut pas, ne doit pas ignorer, même si elle est impuissante à les comprendre et à les expliquer ».

SECONDO : « Comment a-t-il réussi à amener tant de personnes de tous rangs et de toutes les conditions à lui faire confiance, au point de lui confier leur argent et lui engager leurs services dans une entreprise incertaine au pays sauvage, si loin de la France. De plus, tous les mémoires du temps font remarquer qu'il n'était pas éloquent, que sa parole était difficile. Sa force de persuasion ne réside donc pas dans sa façon surprenante de parler aux gens, mais dans les choses mêmes qu'il leur expose... »

TERTIO : « Est-il un autre exemple dans toute l'Histoire du Monde que les fondateurs d'une ville aient choisi une chapelle comme salle de conseil d'administration, et un autel privilégié, pour déposer leurs mises de fonds? Or, tout se passe à Paris, en l'abside de Notre-Dame, un certain 02 février 1642 » : un espace historique miraculeusement conservé, lors de l'incendie funeste de la cathédrale, il y a quelques années. Nous y reviendrons, ne serait-ce que, pour parodier Jeanne Mance : pour remercier la PROVIDENCE.

LES VÉRITABLES MOTIFS

Pour cette démarche colossale de recherches, il nous fallut consulter plusieurs historiens, pour ne nommer que l'Abbé Eugène HUGUES, de Langres, sans oublier Jean-Paul PIZELLE, issu de la même ville; puis enfin, Madame Françoise Deroy-Pineau, le regretté Camille Bertrand, sans négliger Dom Guy-Marie OURY osb, son biographe attitré, dont les services furent retenus afin de rédiger la POSITIO, ce document romain que les autorités vaticanes sollicitent afin d'autoriser l'ouverture d'un procès canonique, pour mieux identifier le personnage historique que l'Église souhaite proposer comme modèle. Mais comme on peut également le prévoir, nous nous fîmes un devoir de consulter le document porteur de cette mystérieuse aventure, LES VÉRITABLES MOTIFS DE LA FONDATION DE MONTRÉAL, mise à jour par

une bibliothécaire chevronnée, Marie-Claire DAVELUY, première femme à être reçue comme membre féminin près la Société historique de Montréal.

Que nous révèle donc l'Abbé Hugues, ex-aumônier militaire et chapelain à l'Hôpital de la Charité de LANGRES, en Haute-Marne, ville natale de Jeanne Mance?

Sans l'ombre d'une hésitation, il déclare tout de go, à l'intérieur d'un opuscule précieux qu'il fit paraître en 1968, lors du dévoilement du monument Jeanne Mance, signé Jean CARDOT, à Langres, en présence d'une importante délégation québécoise, ce qui, croit-on, mérite d'être retenu :

JEANNE MANCE, « **UNE GRANDE DAME, DU GRAND SIÈCLE** » : un titre qui n'excède point la réalité de son temps. En nous rappelant que c'est le 30 mai 1640, à 34 ans, qu'elle quitte Langres, sans retour ». 34^e année de naissance qu'elle célébrera à Paris, habitant alors rue des Cassettes, proche la Place St-Sulpice, chez une sienne cousine, le 12 novembre suivant, alors qu'elle s'y offrait une pause, en regard de son futur cheminement. Or, comme il est pertinent de signaler qu'elle fut la cousine de Jean Dolebeau, qui fut premier curé de Québec, question de bien situer la famille. Jeanne, comme on le sait, grandira dans un milieu qui touche à toutes les influences nationales, ce qui explique son prestige et son talent de négociatrice ».

Jeanne, le sait-on, avait reçu sa formation académique auprès des Ursulines, qui dura sept ans. Vaugelas n'avait pas encore codifié la grammaire française, mais chez les Ursulines, l'oreille était formée pour une parfaite prononciation du français que plus tard on apprendrait à lire même dans les manuscrits. La tenue et l'administration d'une maison faisait l'objet des études des deux dernières années ».

Portrait typique de Jeanne Mance : disons qu'au plan « passif », elle se défie des impulsions humaines, elle ne veut être que FILLE DE LA PROVIDENCE; et n'avoir d'autre plan que la volonté de Dieu. Mais bientôt fort ACTIVE, elle le devient davantage dès qu'elle prend conscience des impulsions d'En-Haut,

qu'elle sanctionne par un esprit de décision pratique; ainsi s'exerce-t-elle, au jour le jour, aux déterminations commandées par les heures de crise qui firent d'elle une grande politique et, dans la même foulée, une femme de commandement ».

Portrait moral : « Ce qui frappe, en Jeanne Mance, c'est la part d'absolu qui est en elle, en son esprit, en sa volonté propre. À titre d'exemple, citons la réaction ci-contre : « **DIEU NE NOUS A PAS AMENÉS ICI POUR NOUS DÉTRUIRE NI POUR FAIRE UN SEUL PAS EN ARRIÈRE** » confie-t-elle à ceux qui, plus tard, évoqueront la perspective d'un éventuel retour en France.

Son départ en 1641, ne passera point inaperçu, puisqu'elle fera la manchette dans LA GAZETTE française de La Rochelle. Comme, en débarquant à Québec, le 08 août suivant, elle constatera illico la ferme résolution de cette colonie d'empêcher la fondation de Montréal. Mais ce n'est que le 17 mai suivant 1642 – après avoir hiverné à Sillery – que Jeanne débarque en l'Isle, en se souvenant de l'approche prophétique qu'en fit le Père Vimont, en sa messe inaugurale : « **CE GRAIN DE SÉNEVÉ DEVIENDRA UN GRAND ARBRE** ».

L'APPORT HISTORIQUE, dûment entériné de sources sûres.

Selon Émile BOURGEOIS, Membre de l'Institut de France, « ***Ce que l'historien doit surtout dégager, c'est le génie des peuples, leurs goûts, leurs mœurs, le progrès de l'esprit humain à travers les siècles*** ». Ce que faisant, nous avons souhaité inscrire à titre de démarche personnelle, selon la formule proposée :

Il importe donc de savoir et de distinguer que Jeanne Mance et Maisonneuve sont deux noms distincts, que l'Histoire ne peut séparer, bien que l'œuvre de l'un et l'autre ait été parallèle et indépendante. En nous souvenant que si, désormais, on les considère tous deux co-fondateurs de Montréal, ils le furent à titre de co-fondateurs désignés par la Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal, ci-devant les authentiques et généreux pourvoyeurs de fonds.

Tour à tour, on apprend que Jeanne Mance, au Nouveau-Monde, apprit à guérir avec les remèdes des Indiens. Et que c'est auprès du Père Isaac JOGUES, qu'elle en connut davantage sur la psychologie de ces primitifs. Ainsi, pour faire image, le Père JOGUES lui confiait ceci : « ILS VENAIENT COMME DES RENARDS, ATTAQUAIENT COMME DES LIONS, ET FUYAIENT COMME DES OISEAUX ». Ce qui n'empêche guère les colons, à se comporter de manière exemplaire; car, aux dires de Marie MORIN, petite-fille du premier colon de Québec, LOUIS HÉBERT, devenue l'ANNALISTE de l'Hôtel-Dieu de Montréal : « **En ce temps-là, on vivait ici comme en la Primitive Église** ».

Enfin, l'Abbé Hugues évoque le nombre de fois que Jeanne dut traverser l'Atlantique pour quémander autant de vivres que du secours. Aussi, afin de se faire une juste idée de ses traversées océanes, sur des eaux pas toujours tranquilles, il nous a plu de les relever, pour mieux charpenter notre mémoire collective :

- 1641 : Jeanne Mance fait partie du contingent en route pour Québec. Départ en mai, de La Rochelle; arrivée, en août 1641.
- 1649 : Jeanne Mance effectue une première traversée afin de relancer la dynamique des membres de la SNDM; ce pourquoi elle fit ajouter le mot DAMES, au texte légal des VÉRITABLES MOTIFS DE LA FONDATION.
- 1650 : Jeanne Mance revient à Québec, le 8 septembre de cette année-là.
- 1658 : Seconde traversée vers la France, afin d'y réclamer tant l'aide financière qu'humanitaire. Elle profita de son passage afin de consulter d'éminents médecins parisiens, à cause de son bras devenu impotent, suite à une chute sur la glace.
- 1659 : Jeanne Mance quitte La Rochelle « guérie », comme en fait foi un document rédigé selon le vœu des Messieurs de Saint-Sulpice de Paris. Elle rentre cette fois « guérie » AU PAYS DE QUÉBEC, selon la si juste expression de Louis Hémon, en

compagnie de Marguerite Bourgeoys, qui ramène avec elle quelques filles de Troyes, pour son futur institut séculier.

- 1662 : Troisième et ultime voyage à codifier : elle s'embarque le 20 septembre pour l'Europe. Son objectif ultime : SAUVER MONTRÉAL! Or, au cours de sa mission, elle proposera aux MM. de St-Sulpice de prendre possession de l'Isle, après avoir remboursé les dettes accumulées au fil des ans.
- 1663 : La cession officielle se fit à Paris, par devant notaires, le 09 mars de cette année-là, c'est-à-dire précisément 10 ans avant sa mort.
- 1664 : Retour définitif de Jeanne Mance à Québec, le 25 mai, ce qui constitue un barème officiel de sept traversées océanes, en 32 ans de parcours; et ce, essentiellement au service de la colonie.

Voilà pourquoi, en 1650, elle regroupe dans la capitale française ce qui reste de membres dispersés de la Société de Notre-Dame; puis, en 1659, elle ramènera de LA FLÈCHE, les trois premières Mères RHSJ formées au Couvent fondateur appartenant alors à la province d'Anjou, appelées à lui succéder au moment de sa mort, qui allait survenir en juin 1673. Ce qui ne l'empêcha guère, dix ans plus tôt, alors qu'elle est toujours de passage à Paris, de prier les MESSIEURS DE SAINT-SULPICE, institution fondée par Monsieur OLIER, à racheter l'ISLE, pour la sauver. Ainsi donc, Jeanne Mance sera appelée à sauvegarder la colonie naissante quatre fois plutôt qu'une. Pas étonnant alors qu'on lui ait enfin – bien que fort tardivement – conféré le titre de cofondatrice de Montréal : MONTRÉAL, dont elle allait faire non seulement une ville, mais également un pays.

Or, c'est en évoquant ces grandes dates, en rédigeant la présente causerie, qu'il me prit l'idée de chanter : « TOURNÉS VERS L'AVENIR, NOUS MARCHONS VERS TA LUMIÈRE, FILS DU DIEU VIVANT, TOURNÉS VERS L'AVENIR, COMME UN PEUPLE QUI ESPÈRE, LE SOLEIL LEVANT ». Comment ne pas s'extasier, en effet, devant la Fille de Langres, ville reconnue – en son temps – comme l'une des plus charitables de France? Et qu'au registre des connaissances, la Champagne étant reconnue comme l'une des entités les

plus instruites du Royaume de France. C'est en consultant le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LANGRES, habilement mis en lumière par Jean-Paul Pizelle, que nous apprenons que la future vocation de Jeanne Mance fut provoquée par le récit que lui fit son cousin germain Charles DOLEBEAU, alors Chapelain à la Sainte-Chapelle de Paris : il appartenait à l'Ordre des Carmes Déchaussés.

APPROCHE TRYPTIQUE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

Les VÉRITABLES MOTIFS, portés par Jérôme le Royer de LA DAUVERSIÈRE et mis en écrit par la compétence de Jean-Jacques OLIER, fondateur des MM. de Saint-Sulpice :

- * « **Un séminaire (collège) pour instruire les enfants mâles,**
- * **un séminaire (couvent) pour instruire les filles sauvages et françaises;**
- * **et un hôpital pour y gouverner les pauvres sauvages quand ils seront malades ».** Le cœur de la mission est là et nulle part ailleurs. Et qui mieux que Jeanne Mance et Monsieur de Maisonneuve surent si fidèlement assumer les consignes prescrites? Or, dans les VÉRITABLES MOTIFS, touchant la colonie de Montréal, il importe de souligner qu'il est écrit : « **C'est un rêve de Roy** ».

Voilà pourquoi il apparaît nécessaire de consigner les termes de l'engagement de chacun des colons : car ces derniers étaient retenus pour au moins pour trois ans ou davantage; mais au terme du contrat, l'ENGAGÉ pouvait demeurer sur place et même se fixer dans la colonie ».

ATTENDU QUE, sans l'intervention de Jérôme LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE le visionnaire-concepteur du grand projet montréalais, Montréal n'aurait jamais vu le jour.

Il naquit un 18 mars 1597, en la veille de la fête de Saint-Joseph. Il fit ses études au Collège Royal de La Flèche. Achevant ses études à 20 ans, il se maria l'année suivante, en 1621, avec Jeanne de Baugé, originaire du Mans. En 1630, il reçoit une première grâce mystique, au cours de laquelle il se sent appelé à fonder une communauté de filles Hospitalières sous la protection de saint Joseph pour le service des pauvres de l'Hôtel-Dieu de la Flèche. On lui dicte le premier Chapitre des CONSTITUTIONS DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH. Tout comme il reçoit plusieurs « lumières » touchant la création d'un centre d'évangélisation en l'Isle de Montréal. Or, en 1641, c'est au port de La ROCHELLE, que Jeanne Mance fit la connaissance de Jérôme le Royer, au sortir de l'église Saint-Sauveur. Après avoir lu l'ébauche (le dessein de Montréal) des VÉRITABLES MOTIFS DE LA FONDATION DE MONTRÉAL, elle suggère à l'intimé d'ajouter à MESSIEURS, le mot **DAMES**, de la SOCIÉTÉ (de) NOTRE-DAME DE MONTRÉAL. Attendu que Jeanne alla plus loin, puisqu'elle eut l'ingéniosité de commander des copies additionnelles dudit document, afin d'en faire la distribution auprès des dames de la Cour : c'était la publicité, avant l'heure. Car enfin, si l'on veut recueillir des fonds, mieux vaut s'engager dans une campagne de promotion.

C'est là que Françoise Deroy-Pineau, après nous avoir partagé cette initiative originale de Jeanne Mance, rappelle ceci qui mérite également d'être retenu : la saison étant trop avancée, il ne leur fut point conseillé de s'établir à Montréal, dès leur arrivée en 1641. Ils passèrent donc l'hiver à Sillery, en une maison confortable prêtée par Monsieur de Puiseaux – d'origine normande – à l'intérieur de laquelle Jeanne Mance COMMANDE naturellement. En précisant que les ouvriers de la première heure s'adressent plus souvent à elle qu'à Monsieur le Gouverneur; qui lui, n'en

pense rien de mal. Entre-temps, à Paris, la confiance règne toujours, car dans l'esprit de rédaction des VÉRITABLES MOTIFS, il est dit, écrit :

« LE CIEL NE PEUT AVOIR QUE DE GRANDS DESSEINS, PUISQU'IL SE SERT DE TELS OUVRIERS ».

Fait à préciser, à Montréal, en 1643, Jeanne Mance maintient toujours fidèlement la qualité de ses rapports avec son directeur spirituel de Paris, le Père Saint-Jure; dont notamment l'une des rares lettres qui fut conservée, peut encore éloquemment témoigner. St-Jure dont elle avait emporté, en ses bagages, un ouvrage majeur, dont elle se servait fréquemment pour faire ORAISON, même si nous ne sommes pas en présence d'une intellectuelle, car Jeanne Mance lit peu; cela, on le sait. Ce qui ne l'empêche point de se distinguer précisément à partir d'un point distinct; savoir, sa « **conformité naturelle à LA VOLONTÉ DE DIEU, telle qu'elle s'exprime à travers les événements** ». Ce qui ne l'empêcha guère d'ajuster la consigne de St-François de Sales, son contemporain, qui faisait alors un « tabac », à l'époque, avec son **INTRODUCTION À LA VIE DÉVOTE**, en lequel ouvrage, précisément, il sut proposer le conseil suivant : « **Conservez la sainte gaieté cordiale qui nourrit les forces de l'Esprit et édifie le prochain** ». Nul doute alors que Jeanne Mance sut s'imprégner de l'enseignement de Monsieur de Genève qui dirigeait alors, à la même époque, une autre Jeanne, soit la future Ste-Jeanne de Chantal.

C'est ainsi qu'en 1651, la colonie menaçant ruines, Jeanne Mance prend alors l'initiative la plus hasardeuse de sa mission en Nouvelle-France, en faisant débloquer la somme rondelette de 22 000 livres, afin d'y lever une RECRUE de 1653, par laquelle la colonie serait sauvée définitivement : appliquant en cela l'une des directives discrètes formulées par Monsieur de La Dauversière à son endroit, alors qu'ils venaient à peine de se croiser au Port de La Rochelle : « **Je vous prie donc de vous agréger à la colonie pour le**

***soin du dedans, comme Monsieur de Maisonneuve fut engagé pour le dehors* ».**

Le récit de Montréal, ayant été narré tant de fois, il est difficile d'ajouter quelque chose qui soit nouveau, il importe pourtant d'évoquer sa genèse, en lequel événement majeur, Jeanne Mance ne fut point qu'une infirmière; puisque c'est elle qui allait appliquer, avec soin et rigueur, les fameuses consignes livrées au sein du document porteur : **LES VÉRITABLES MOTIFS DE LA FONDATION DE MONTRÉAL**, document qui n'allait pourtant parvenir à VILLE-MARIE que par la flotte du printemps 1644. Si bien, qu'en la perspective de voir, d'imaginer Jeanne Mance uniquement qu'en simple soignante, serait un manquement à son égard, qui atténuerait sa personnalité profonde qui, comme chacun le sait, cachait une nature résolue de femme déterminée, apte à mener un projet à son terme, selon l'esprit jésuitique de l'époque : AD MAJOREM DEI GLORIAM! Soit, pour la plus Grande Gloire de Dieu!

Or, l'affaire des 22 000 livres pour laquelle elle fut tant « harcelée » par Mgr de Laval, allait traîner comme un boulet à sa cheville, jusqu'au dernier jour de sa vie, précise son biographe, Dom Guy-Marie OURY, bénédictin de Solesmes. En cela, à la faveur d'une patience hors-normes, sans jamais perdre ni l'espoir, ni la patience. Encore que la Recrue de 1653, allait emporter avec elle « *un autre trésor venu de notre Champagne* », en la personne de Marguerite Bourgeoys, originaire de la ville de Troyes. Attendu qu'au sein de la fameuse Recrue, elle fut la seule qui allait s'amener sans s'obliger à signer un contrat d'engagement, n'emportant avec elle que le strict nécessaire, contenu à même un simple baluchon. Ce qui d'ailleurs, dans les années '70, allait inspirer un jeune chansonnier Québécois, de souche montréalaise, André Fontaine, à lui consacrer une chanson, dont l'air entraînant nous revient en mémoire; qui donnait à peu près ceci :

« Un baluchon de rêve, accroché dans le dos, se promène sans trêve, le cœur toujours au chaud... » ...

Un tout petit baluchon qui, semble-t-il, allait exploser, par la grâce du moment; puisque notre Troyenne allait un jour fonder une congrégation qui

s'intégrerait précisément selon les objectifs de la fondation : une maison d'enseignement pour les jeunes filles sauvages et françaises de la colonie naissante; qui rayonne, encore de nos jours, jusqu'aux confins de l'Asie, notamment au JAPON. Et puis, nous devons à cette femme, le premier sanctuaire marial d'Amérique, qui porte fièrement le nom de NOTRE DAME DE BON SECOURS. Et pourquoi donc? Parce qu'elle se fit offrir, un jour, qu'elle était de passage en France, une statuette – déjà centenaire en 1672 – par le Baron de Fancamp, généreux donateur qui fut un ami proche de Jérôme le Royer de La Dauversière. Ainsi donc l'adage qui veut que « les amis de nos amis soient aussi nos amis », tient toujours la route. Et c'est ainsi qu'en enrichissant le fameux trio champenois par son seul apport, Marguerite Bourgeoys allait contribuer à enrichir les réponses aux objections nombreuses qui se firent contre le DESSEIN DE MONTRÉAL.

Voilà pourquoi Monsieur OLIER, le rédacteur des Véritables Motifs de la Fondation, se fit un devoir de préciser les grandes lignes dudit projet :

- Ce que nous ne pourrons (pas faire) en un an, nous le ferons en dix...
- Les Canadiens, avec la Lumière naturelle, se peuvent sauver, s'ils gardent la Loi de la Nature
- Et enfin, en guise de prophétie, ce propos émouvant : « **De nos cendres, Dieu en suscitera, après nous, qui feront mieux que nous** ».

Ainsi donc, peut-on déclarer, sans le moindre doute, notamment au plan historique, que l'aventure montréalaise correspond ni plus, ni moins, qu'à une authentique déclaration d'amour au monde extérieur; qui, en bout de piste, par la constance de nos devanciers, malgré les épreuves qu'on leur fit subir : l'aventure, l'engagement ne laisseraient aucune place à l'indifférence.

Et que, ce faisant, selon Monsieur de Chanlaire, en une causerie qu'il offrit à Paris, en 1936, JEANNE MANCE, quoique Champenoise, est d'abord connue pour son engagement au Nouveau-Monde; dont l'attribution d'ÉGÉRIE que nous avons accolée à sa personne; puisque, par définition, **ÉGÉRIE signifie : « femme qui joue le rôle de conseiller »**, mandat qu'elle tint jusqu'à la fin de ses jours, survenu le dimanche 18 juin 1673,

son amie champenoise, Marguerite Bourgeoys étant à ses cotés, afin de recueillir son dernier souffle; tout en laissant au monde une ville, un pays qui n'était plus en péril; une colonie qui allait prospérer jusqu'à devenir un jour la seconde plus grande ville francophone au monde, après Paris. Attendu que son père spirituel, le Père St-Jure, après l'avoir étudiée, n'avait pas hésité à lui déclarer : « **le Ciel vous veut au « Un Nouveau-Monde!** ».

Certes, nous ne pouvons ignorer, non plus, les largesses de Madame de Bullion, longtemps considérée – sur sa requête personnelle – telle la BIENFAITRICE INCONNUE. Attendu que l'option privilégiée par Madame de Bullion, fut la création de l'Hôtel-Dieu de Montréal, son engagement personnel s'inséra éloquemment, par la largesse de ses dons, au développement même et à la survie de la colonie toute entière.

Mais c'est en se rendant dans la capitale française, en 1663, dix ans avant de lever l'ancre, avant de disparaître que, voyant l'état lamentable de la Société de Notre Dame de Montréal, Jeanne Mance prit la belle initiative qu'il nous faut chérir, en nos mémoires, en confiant l'Isle à la gestion, tant spirituelle qu'économique, aux MM. De Saint-Sulpice; lesquels, en échange de l'épongement de la dette accumulée, allaient devenir légalement SEIGNEURS DE L'ISLE DE MONTRÉAL.

Certes, on peut regretter infiniment que Jeanne Mance se soit si peu penchée sur le monde de la correspondance : quels trésors mémoriaux aurait-elle pu nous laisser? Mais, en son nom, l'on doit remercier la Providence que ses proches, dont Marie MORIN, la première ANNALISTE DE L'HÔTEL-DIEU, les RELATIONS DES JÉSUITES – qui cessèrent l'année même de sa mort, en 1673 – les chers et combien précieux ÉCRITS DE MARGUERITE BOURGEOYS, sa compagne champenoise, si étroitement liée à son rêve fondateur, les MESSIEURS DE SAINT-SULPICE, dont Gabriel SOUART allait confier au tabellion de l'époque le DON DU CŒUR DE JEANNE MANCE, qui serait offert ainsi aux MONTRÉALISTES, et déposé sous le la lampe maître-autel de la chapelle de l'Hôtel-Dieu; lequel allait s'insérer, s'intégrer en profondeur, en la terre nouvelle, à la faveur d'un incendie ravageur. Mais,

fort heureusement, encore de nos jours, une plaque de bronze, signée Alice NOLIN, témoigne encore de ce don ô combien colossal.

Son plus grand chagrin fut certainement – en même temps qu’une dernière épreuve – fut certainement le remerciement cavalier du Sieur de Montmagny, qui allait chasser définitivement de son poste de Gouverneur, le Sieur Paul de Chomedey de Maisonneuve, son compagnon d’armes, depuis les origines. Mais, Chomedey, en bon soldat, à la veille de sa mort à Paris, en 1676, se souvenant de Ville-Marie, de Montréal, fit en sorte de léguer à ses proches, la quasi-totalité de ses biens : testament qui fut alors contesté par la famille, toutefois validé par les autorités judiciaires parisiennes, d’alors.

Depuis, la **Commission de Toponymie du Québec** ne cesse d’enregistrer les rappels historiques du passage de Jeanne Mance en ce monde; dont le Parc Jeanne-Mance, à Montréal; et à Langres, sa ville natale, le Square Jeanne-Mance; au Québec, il existe un district électoral Jeanne-Mance; dans le milieu hospitalier, on trouve des Pavillons Jeanne-Mance, des édifices de la Santé perpétuent son nom; bref, Jeanne Mance est partout en nos mémoires reconnaissantes. C’est ainsi qu’en 1968, à Langres, précisément, lors du dévoilement d’un monument à son effigie, réalisé par l’un des plus grands sculpteurs français contemporains du nom de Jean CARDOT, une délégation Québécoise s’était amenée là-bas, pour s’entendre rappeler ce que Jean Hamelin, de la Délégation Générale du Québec, à Paris, avait à leur proposer, ce qu’il a appelé lui-même **LA LEÇON DE JEANNE MANCE :**

« Elle avait appris à Langres dès sa jeunesse, ce que vivre dangereusement voulait dire, mais en participant, aux cotés de Maisonneuve, à la fondation de Montréal, elle ne choisissait pas une voie plus facile, car Ville-Marie se trouvait à la pointe de la colonisation française en terre canadienne » Or,

...

« Nous n’avons pas oublié cette dure leçon. Je crois que sur le chapitre de la persévérance et de la ténacité, à l’égard des objectifs fondamentaux qui

sont à la base même de notre existence, nous n'avons pas démerité. Car, c'est dans la mesure que nous édifierons un Québec fort, un Québec toujours en progrès, que nous prouverons que l'œuvre de Jeanne Mance n'aura été ni vaine, ni stérile ». En exhibant, pour preuve, cette ville merveilleuse qu'est devenue M O N T R É A L, devenue non seulement métropole du Canada, mais également celle de nos amours.

Voilà pourquoi, en guise de conclusion, nous laissons volontairement le propos à la justesse du dire du regretté Père Eugène Hugues, chapelain à l'Hôpital de la Charité de Langres, ce qu'il écrivit un jour, un peu à la manière de Péguy, dont il emprunta le style, à la faveur d'une homélie qu'il fit à la chapelle, en 1985 :

« Mais Moi, dit Dieu / Moi qui connais l'âme de la femme / Qui tremble comme un peuplier / Au moindre frôlement d'âme / Je vous le dis, ça me dépasserait / Si je n'étais pas Dieu /

Mais Moi, dit Dieu / Moi qui connaît tout dans ma présience / Je vous dis, pour Jeanne Mance / Ce n'était pas naturel / Elle a fait cela à cause de l'Amour / À cause de la petite espérance / À cause de sa Foi, en MOI ».

Puisse alors, Jeanne Mance, fille de Langres, veiller amoureusement et fidèlement sur ses villes, tant à Langres qu'à Montréal, là que tout parle d'elle; et que dans une ferveur peu commune, il nous plaît encore d'évoquer son puissant personnage historique, en la reconnaissant toujours et à jamais : COFONDATRICE DE MONTRÉAL; et sans conteste, l'ÉGÉRIE DU NOUVEAU-MONDE, étiquette qu'on ne lui avait encore jamais attribuée à ce jour. Et qu'enfin, on nous pardonne, si nous nous obligeons d'ajouter un « post-scriptum » au présent exercice; parce que sensible à notre propre devoir de mémoire, il nous plaît de citer un écrivain français, du nom de Pierre MOUSTIERS qui, à l'intérieur de l'un de ses ouvrages, pour mieux étayer son dire, allait déclarer ceci que nous souhaitons nous approprier, à l'intérieur d'une authentique confession : ce Moustiers, que nous citons :

« ÉVOQUER LE PASSÉ, NE CONSISTE PAS À RAMASSER DES DÉBRIS, MAIS À RECEVOIR LES SOUVENIRS, COMME DES INVITÉS ».

Je vous remercie.

Gilbert LÉVESQUE A.L.

Ex-sec. Comité des fondateurs

Citoyen d'honneur, Ville de Langres, 1976-2006

Membre d'honneur, SHM, 2013

Membre du Haut Conseil International de la Langue Française et de la Francophonie.

Correspondant de FFO – Francophonie Force Oblige – pour le Québec et l'Amérique Française.

MAGOG, Québec, ce dimanche 21 avril 2024.

SOURCES CONSULTÉES

BAUGÉ, Jeanne de, épouse de Jérôme le Royer de la Dauversière, La Flèche

BARON DE FANCAMP, généreux donateur, ami de La Dauversière

BERTRAND, Camille, historien, Paris, Plon, 1954

BOURGEOYS, Marguerite, native de Troyes, Champagne, fond. de la CND

CARDOT, Jean, sculpteur parisien : a réalisé un monument à l'effigie de JM

CHAMPAGNE, Haute-Marne, dont est issu le fameux trio champenois

COLLÈGE ROYAL de LA FLÈCHE, maison d'enseignement créée par Henri IV

COMMISSION DE TOPONYMIE du QUÉBEC : sources onomastiques citées

DAVELUY, Marie-Claire, bibliothécaire et historienne

DELERM, Philippe, écrivain français contemporain

DEROY-PINEAU, Françoise, historienne

DOLEBEAU, Jean, cousin de Jeanne Mance, 1^{er} curé de Québec

DOLEBEAU, Charles, cousin de Jeanne Mance, ocd, Ste-Chapelle, Paris

FONTAINE, André, chansonnier, Un baluchon de rêve... (M. Bourgeois)

GAZETTE FRANÇAISE, de La Rochelle : évoque le départ de Jeanne Mance

HAMELIN, Jean, haut fonctionnaire, Délégation générale du Québec, Paris

HUGUES, Eugène, ptre, chapelain de l'Hôpital de la Charité, Ville de Langres

JOGUES, Paul sj, martyr canadien, consultant spirituel recherché

LE ROYER DE LA DAUVERSIÈRE, Jérôme, visionnaire-fondateur de Montréal

MADAME de BULLION, mieux cernée sous le nom de bienfaitrice inconnue

MANCE, Jeanne, co-fondatrice de Montréal, via ses biographes

MAISONNEUVE, Paul de Chomedey, gouv., co-fondateur désigné de Montréal

MGR de Laval, François de Montmorency, 1^{er} évêque de la Nouvelle-France

MESSIEURS DE ST-SULPICE, Seigneurs de l'Isle de Montréal

MORIN, Marie, rhsj 1ère ANNALISTE de l'Hôtel-Dieu de Montréal

NOTRE-DAME de BONSECOURS, première chapelle mariale de Montréal

OLIER, Jean-Jacques, pss, Les Véritables Motifs de la Fondation de Montréal

OURY, Dom Guy-Marie, osb, biographe de Jeanne Mance. (POSITIO)

PIZELLE, Jean-Paul, historien, biographe de Jeanne Mance, Langres, Fr

RELATION DES JÉSUITES, dont la publication s'achève en 1672

SILLERY, banlieue de Québec, là que passe Jeanne Mance, hiver 1642

ST-FRANÇOIS de SALES, auteur prolifique au XVIIe siècle

ST-JURE, Jean-Baptiste, sj, conseiller spirituel de Jeanne Mance, Paris

SOCIÉTÉ DES MESSIEURS ET DAMES DE LA SOCIÉTÉ de NOTRE-DAME de MTL

URSULINES, enseignantes à Langres, au temps de Jeanne Mance

VAUGELAS, grammairien français des temps anciens.